



# ACCORD «COMPÉTITIVITÉ» TOUJOURS PAS D'ACCORD !

La troisième réunion entre les organisations syndicales et la direction de Renault concernant le nouvel accord de « compétitivité » vient d'avoir lieu.

## **La direction augmente la durée du temps de travail, réduit les salaires et vide les compteurs.**

Les travailleurs de Renault Cléon viennent de débrayer dans toutes les équipes mardi dernier 12 octobre. Un premier rassemblement avait eu déjà eu lieu en début de semaine dernière. Cette fois, plus de 500 travailleurs se sont rassemblés pour s'opposer à ce nouvel accord et ils ont prévu à nouveau un rassemblement pour la semaine prochaine.

Les petites « bricoles » sur lesquelles la direction revient plus ou moins vont, sans doute, permettre à certains de se vanter de leur talent de négociateurs. Tout cela pour finir par cautionner par leur signature de nouveaux reculs, comme en 2013, comme en 2017. Pour contraindre la direction à remballer ses nouvelles attaques, il faut s'y mettre tous. Les travailleurs de Cléon ont commencé à se mobiliser. Cela compte bien plus que les parlottes. Nous aussi à Flins, nous sommes directement concernés par ce nouvel accord qui est inacceptable.

## **Pour l'essentiel, la direction campe sur ses positions !**

**1** - Elle paraît renoncer à son dispositif de « garantie accessoire » et incorpore le paiement des 20 minutes de pause quotidienne au salaire.

Cela vaut pour les embauchés d'aujourd'hui, mais tous les nouveaux embauchés à partir de 2022 et également tous les intérimaires, dès qu'ils auront un nouveau contrat, perdront automatiquement l'équivalent d'une journée de paie par mois.

Cela représente une perte de 80 à 160 euros par mois selon son coefficient.

**2** - Il y aura 6 samedis travaillés toujours obligatoires au lieu de 8 par an.

**3** - La rémunération des heures supplémentaires est revue à la baisse. Certes la direction revient sur sa baisse de la majoration de 20% au lieu de 25% mais maintient la suppression de la majoration de 50% à partir de la 44<sup>ème</sup> heure.

Mais surtout, elle veut imposer le décompte des heures supplémentaires non plus à la semaine mais au mois. Comme c'est elle seule qui décide des journées de chômage et des H.S. obligatoires, il est évident que le décompte au mois n'a d'intérêt... que pour elle : elle pourra ainsi nous faire travailler sans aucune majoration.

**4** - Le maintien d'une heure de travail supplémentaire par jour, 50 fois par an, semble toujours d'actualité.

**5** - La direction veut utiliser nos CTC en les débitant à l'heure par exemple pour une panne. Dans un tel cas, jusqu'à présent, c'est la direction qui paie. Demain, ce sera nous !

**Un bon accord pour la direction, un mauvais pour les travailleurs.**

- Non à l'arrêt de la fabrication de voitures à Flins
- Oui au maintien de tous les emplois
- Non au vol des congés
- Non à l'aggravation des conditions de travail
- Oui aux augmentations de salaire, le seul sujet que la direction ne met pas en discussion !

## À PROPOS DU CHANGEMENT DE CADENCE

À partir du 1er novembre, l'équipe 1 devrait tourner à 30 véhicules/heure au Montage. La direction compte ainsi supprimer entre 120 et 130 postes dans l'usine.

L'équipe 2 aurait du rester à 48 véhicules/heure mais c'est sans compter sur les gains de productivité que la direction veut faire sur notre dos car elle a décidé de passer à 50 véhicules/heure pour cette équipe sans rajouter un seul poste de travail.

### **Et ce n'est pas tout !**

Alors qu'elle nous impose des périodes de chômage très importantes, la direction vient d'augmenter depuis le début de la semaine la cadence de 48 à 49 véhicules/heure pour les deux équipes, bien sûr sans un seul poste supplémentaire.

Pour elle, pas de problème : un jour on chôme et le jour d'après on doit travailler comme des fous. Elle est gagnante à tous les coups car le chômage ne lui coûte pas un centime d'euros.

Quelle que soit la cadence, il est hors de question de continuer à courir dans tous les sens sur la chaîne.

**Des postes en plus, c'est une nécessité.**

## NON À LA CASSE DE L'HÔPITAL

Plusieurs milliers de soignants ont été suspendus sans salaire et risquent le licenciement !

Tout cela parce qu'ils résistent à la loi sanitaire de Macron qui les oblige à se vacciner et à avoir le passe sanitaire !

Après avoir obligé, en pleine crise sanitaire, infirmières et aides-soignants à venir travailler même malades du Covid, le gouvernement veut maintenant leur « taper dessus » !

Que l'on soit vaccinés ou pas, les travailleurs ne peuvent qu'être solidaires des soignants suspendus.

Le gouvernement s'en prend aux travailleurs mais il se met à plat ventre devant les « Big Pharma » qui accumulent des milliards de bénéfices avec la pandémie !

Pour ces requins des produits pharmaceutiques, il n'est pas question de reverser un seul centime de leurs énormes bénéfices.

Il n'est pas non plus envisagé d'abandonner, au service de la collectivité, les juteux brevets qui empêchent que les vaccins soient copiés et donc multipliés.

Tant pis pour les pays pauvres qui ne peuvent pas en acheter !

Alors, face à la suspension sans salaire des personnels soignants et à la couardise de Macron devant les riches, nous ne pouvons qu'être solidaires de nos camarades.

- **Réintégration des travailleurs suspendus.**
- **Non au passe sanitaire obligatoire.**